



COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 05 FEVRIER 2025

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 05 février 2025, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Président de la République a remercié les populations qui se sont mobilisées lors de la 9^{ème} édition des Journées « Setal Sunu Réew ». Il a ensuite demandé au Gouvernement de procéder à une évaluation générale de la mise en œuvre du concept « Setal Sunu Réew » et de son appropriation durable par les populations. Il convient notamment d'intégrer davantage les cibles scolaires prioritaires, les élèves (des écoles et daara), mais également les conseils et associations de quartier soutenus par la mobilisation permanente des structures et services publics tels que la SONAGED et de toutes les bonnes volontés.

Le Sénégal doit promouvoir une culture de propreté et de préservation du cadre de vie. Dès lors, le Président de la République a demandé au Premier Ministre de lui proposer un nouveau format de la Journée nationale de mobilisation citoyenne qui sera lancé lors des festivités du 04 avril 2025, marquant le 65^{ème} anniversaire de l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale. Ce nouveau format d'engagement citoyen doit constituer un axe majeur du Programme national de Promotion de la Citoyenneté placé sous la coordination du Premier Ministre.

Le Chef de l'Etat a abordé la problématique du rôle de l'enseignant et de l'école dans le renforcement de la citoyenneté et de la construction nationale. La matérialisation de la vision d'un Sénégal souverain, juste et prospère repose sur un engagement patriotique exemplaire en particulier dans l'espace scolaire. Il a demandé au Ministre de l'Education nationale et au Ministre de la Formation professionnelle et technique de travailler avec tous les acteurs de la communauté éducative et le Ministère des Forces armées pour renforcer l'instruction civique dans les curricula et la vulgarisation des valeurs de discipline, de solidarité et d'excellence dans le système éducatif. Il a exhorté le Gouvernement à veiller au fonctionnement optimal des établissements scolaires et au renforcement permanent de l'encadrement des élèves et apprenants dans le contexte du développement du numérique et de l'Intelligence artificielle.

Le Président de la République a rendu un hommage particulier à toutes les générations d'enseignants qui ont œuvré sans relâche pour asseoir la formation de qualité des élèves et contribuer au rayonnement de notre système éducatif. Il a magnifié le rôle primordial et la place fondamentale des enseignants dans la valorisation du capital humain national. La Nation reconnaissante, va d'ailleurs organiser, le 06 février 2025, sous l'égide du Ministère de l'Education nationale, la cérémonie de remise du Grand Prix du Chef de l'Etat pour l'Enseignant que le Président de la République présidera.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion de ce Conseil pour saluer le travail remarquable des hommes de Lettres ainsi que la vitalité de la production littéraire nationale dans tous les domaines. Ce qui constitue un patrimoine inestimable pour le Sénégal. En sa qualité de Premier protecteur des Arts et des Lettres du Sénégal, il a rappelé au Gouvernement l'impératif de promouvoir le livre et la lecture dans le système éducatif et dans l'enseignement supérieur. A cet effet, il a demandé au Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture et au Secrétaire d'Etat à la Culture, en relation avec les Ministres en charge de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et technique, de l'Enseignement supérieur, des Collectivités territoriales, de la Communication et du Numérique, d'accentuer les efforts en matière de promotion du livre et de la lecture, notamment des publications nationales et africaines. Il a aussi indiqué l'urgence de restructurer et de renforcer le Fonds d'aide à l'édition et de développer une politique innovante de modernisation des bibliothèques et salles de lecture dans les établissements scolaires, universitaires et d'enseignement supérieur, à la lumière des opportunités et innovations du numérique favorisant l'essor du livre numérique. Il a, par ailleurs, invité le Ministre en charge de la Culture à mobiliser l'assistance et les partenariats nécessaires afin de mieux accompagner les associations d'écrivains. Ces organisations, d'utilité publique, doivent être davantage impliquées dans la mise en œuvre des politiques publiques notamment celles culturelles relevant de l'Agenda national de Transformation à l'horizon 2050. Il a demandé au Ministre et au Secrétaire d'Etat en charge de la Culture de préparer, avec l'ensemble des hommes de Lettres du Sénégal, l'organisation, en fin juin 2025, d'un Forum national sur le livre et la lecture avec la participation de toutes les parties prenantes.

L'ancre de l'économie sociale et solidaire dans la vie nationale demeure un facteur de mobilisation des populations et un puissant catalyseur de succès dans la mise en œuvre des politiques publiques. C'est dire que la politique nationale en la matière doit favoriser la transformation des systèmes de production et de financement mais également l'intensification de la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois durables et décents dans toutes les localités du pays. A cet effet, le Président de la République a invité le Premier Ministre à tenir, d'ici fin mars 2025, un Conseil interministériel sur l'économie sociale et solidaire afin de proposer une nouvelle feuille de route ambitieuse. Il a aussi indiqué au Ministre de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire, la nécessité de poursuivre les actions visant l'accélération des procédures d'obtention des agréments. Les réformes pour le développement des coopératives agricoles et paysannes initiées par le Ministre de l'Agriculture et le Secrétaire d'Etat chargé des organisations paysannes doivent aussi être soutenues.

Enfin, le Chef de l'Etat a félicité le Premier Ministre, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement et l'ensemble du Gouvernement pour toutes les diligences accomplies ayant permis le lancement, le lundi 3 février 2025, à Fass Touré, dans le département de Kébémer, de la phase 2 de l'important projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural.

Dans sa communication, le Premier Ministre a informé le Conseil de la finalisation d'une étape essentielle des travaux de mise en œuvre opérationnelle de l'Agenda Sénégal 2050, à savoir l'élaboration de la liste des projets, programmes et réformes de la période 2025-2029, soumise à la validation de Monsieur le Président de la République.

Le travail de déclinaison stratégique a abouti à un portefeuille global de deux cents soixante-seize (276) projets et programmes, dont soixante (60) considérés comme prioritaires,

ainsi qu'à une quarantaine de réformes structurelles à entreprendre. Il a relevé le défi majeur que constitue la mise en œuvre agile et structurée de cet agenda.

Dans ce sillage, le Premier Ministre a relevé l'articulation à assurer avec environ cinq cents (500) projets et programmes en cours. Ce nombre est ressorti des travaux qu'il avait demandé de mener avant toute dépense d'investissement sur le premier trimestre 2025. À l'analyse de ces projets par le Groupe de travail, il ressort des constats préoccupants relatifs à certains projets, notamment :

- une durée de vie supérieure à cinq voire dix ans ;
- de faibles taux de réalisation inférieurs à 20% malgré une longue durée d'implantation ;
- l'inexistence de dépenses d'investissement au profit de charges de fonctionnement ;
- le chevauchement d'objectifs sur plusieurs ministères ;
- l'absence de reporting régulier à la tutelle technique pour des projets opérés par des entités du secteur parapublic.

Le Premier Ministre a ainsi demandé au Groupe de travail de poursuivre ses analyses en proposant des mesures de rationalisation, notamment des fusions dans les projets et programmes du plan quinquennal 2025-2029 et des suppressions.

Enfin, le Premier Ministre a invité le Ministre des Finances et du Budget à veiller au strict respect, par les liquidateurs du Haut Conseil des Collectivités territoriales (HCCT) et du Conseil économique, social et environnemental (CESE), du dispositif juridique régissant les modalités de liquidation de ces entités. Dans ce cadre, il a demandé au Ministre, en relation avec ses collègues chargés de la Fonction publique et du Travail et le Ministre, Secrétaire général du Gouvernement, de lui soumettre, dans les meilleurs délais, les options ouvertes en concernant le traitement de la situation du personnel.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES :

- Le Ministre de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères a fait le bilan d'étape de la préparation du pèlerinage à la Mecque édition 2025 ;
- Le Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage a présenté la situation de la campagne de commercialisation de l'arachide 2024 et le processus de révision et d'actualisation de la Loi d'Orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) ;
- Le Ministre, Secrétaire général du Gouvernement a fait une présentation des Programmes et projets prioritaires 2025-2029.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES, Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre du Ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères :

- **Monsieur Moustapha NDOUR**, Conseiller des Affaires étrangères principal, matricule de solde 514 533/C, précédemment Ambassadeur du Sénégal au Mali, est nommé

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Frank-Walter STEINMEIER, Président de la République fédérale d'Allemagne, en remplacement de **Monsieur Cheikh Tidiane SALL**, appelé à d'autres fonctions ;

- **Monsieur Ibrahima SECK**, Conseiller des Affaires étrangères principal, matricule de solde 518 954/D, précédemment Premier conseiller à l'Ambassade du Sénégal en Malaisie, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal à Oman, auprès de Sa Majesté Haitham Bin TARIQ Al Saïd, Sultan d'Oman, en remplacement de **Monsieur Serigne Aliou DEME**.

Au titre du Ministère de l'Industrie et du Commerce :

- **Monsieur Seydina Aboubacar Sadikh NDIAYE**, Commissaire aux Enquêtes économiques, matricule 604457/D, Conseiller spécial à la Primature, est nommé Secrétaire général du Ministère de l'Industrie et du Commerce, en remplacement de **Monsieur Makhtar LAKH**.
- **Monsieur Assane Diankha**, Commissaire aux Enquêtes économiques, est nommé Secrétaire général de l'Agence sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX), en remplacement de **Madame Ndèye Oumou NDIAYE**.

Au titre du Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires :

- **Monsieur Babacar GUEYE**, Professeur de classe exceptionnelle, Spécialiste du Droit de la mer, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM), en remplacement de **Madame Sokhna BENGA** appelée à d'autres fonctions.

Au titre du Ministère de la Famille et des Solidarités :

- **Monsieur Gade Kounta**, Ingénieur en Génie civil, manager des infrastructures publiques, est nommé Coordonnateur national du Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC), en remplacement de **Monsieur Cheikh DIOP**.

- **Monsieur Serigne NDIAYE**, Ingénieur des grands travaux, génie civil, est nommé Coordonnateur national du Programme de Modernisation des Villes (PROMOVILLES), en remplacement de **Madame Aissatou Diokhané Sow**.

Au titre du Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique

- **Monsieur Mamadou Lamine SENE**, Ingénieur en électronique et technologies numériques, est nommé Président du Comité directeur du Fonds de Développement du Service universel des Télécoms (FDSUT), en remplacement de **Monsieur Serigne Abdoul Ahad Ndiaye** ;
- **Monsieur Boubacar Roger THIAM**, Expert en Ingénierie financière et Data Science, est nommé Directeur de la Promotion de l'Economie numérique et du Partenariat, en remplacement de **Madame Bitilokho Ndiaye**.

Le Ministre de la Formation professionnelle et technique
Porte-Parole du Gouvernement
Amadou Moustapha Njekk SARRE